



AG VENDREDI 11 mars 2022

CONVOCATIION

À l'Assemblée Générale le vendredi 11 mars 2022 à 19h30 au Golf municipal d'Autun

Autun, le 10 février 2022

Madame, Monsieur ;

Je vous prie de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale de l'Association Sportive du Golf d'Autun qui se déroulera le **vendredi 11 mars à 19h30** au club house du golf.

Conformément aux statuts de l'Association Sportive les membres du Comité de Direction sont élus pour une période de trois ans et rééligibles par tiers tous les ans. Les membres sortants peuvent se représenter sans restriction.

Cette année Christine Bouthière, Didier Declerc, Sylvie Declerc, Norbert Dupuis et Martine Laurent sont sortants. Les membres de l'Association Sportive qui désirent entrer dans le Comité doivent faire acte de candidature par courrier au Président au plus tard le 28 février 2022.

Seuls les membres de l'Association Sportive de plus de 16 ans, adhérents de l'Association en 2021 licenciés lien 1 ont une voix délibérative. Le quorum requis est de 25% du total des licenciés lien 1 pour 2021. Les jeunes de moins de 16 ans n'ont pas de voix délibérative mais peuvent être néanmoins représentés par un parent ou un tuteur légal, ces jeunes n'entrent pas dans le calcul du quorum requis.

Il est impératif pour les délibérations et les élections que chaque membre de l'Association Sportive du club exprime sa voix lors de l'Assemblée Générale Annuelle. Par conséquent vous trouverez ci-dessous un **bon pour pouvoir** à remettre à une personne qui vous représentera ou à un membre du Comité présent le 11 mars 2022.

A l'ordre du jour :

Vote à main levée

Rapport moral du Président

Rapport du Capitaine des jeux

Rapport du Trésorier

Examen et approbation des comptes de l'exercice 2021

Vote à bulletin secret

Élection partielle des membres du Comité Directeur.

J'espère vous retrouver nombreux à cette Assemblée et, dans cette attente, vous prie de recevoir Madame, Monsieur, mes meilleures salutations golfiques.

Le Président : Jacques Gauchery